

Une loi pour l'ESS

Le gouvernement prépare une loi sur l'Économie sociale et solidaire (ESS). Le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et de la Consommation, Benoît Hamon, a présenté une communication relative au soutien à l'économie sociale et solidaire, à l'occasion du Conseil des ministres du 5 septembre.

et de leur apport à l'économie nationale et la définition des conditions, en particulier, en matière de gouvernance qui permettront de bénéficier de soutiens particuliers.

Ensuite, la définition des outils par lesquels l'État et les collectivités territoriales soutiennent et intègrent l'économie sociale et solidaire dans leurs politiques publiques.

Il apparaît urgent de moderniser les dispositions législatives régissant le statut des coopératives, les règles entourant l'activité des mutuelles ainsi que de celles régissant le financement des associations.

Enfin, le cadre juridique des institutions, contribuant à la conduite de cette politique publique, sera renforcé et la Conférence nationale de l'économie sociale et solidaire sera régulièrement convoquée.

Constitué d'associations, de coopératives, de fondations, de mutuelles ou d'entreprises adoptant des pratiques socialement exemplaires et innovantes, le secteur de l'économie sociale et solidaire a pour ambition de concilier la réalisation d'une activité économique ou la recherche d'un profit limité et la poursuite d'un objectif d'utilité sociale.

Le gouvernement veut faire de l'économie sociale et solidaire une composante importante des différentes politiques prioritaires en cours. Les observateurs ont noté la présence des employeurs de l'ESS à la Grande conférence sociale. Les emplois d'avenir seront nombreux dans ce secteur. La future banque publique d'investissement mènera une action spécifique pour l'ESS. A travers tous ces éléments, le gouvernement exprime l'intérêt qu'il porte à ce secteur en matière de production, de redistribution et de création d'emplois non délocalisables.

Le gouvernement a décidé d'inscrire à son agenda l'adoption d'un cadre législatif pour le secteur de l'ESS. Ce projet de loi comprendra plusieurs dispositions. D'abord, la reconnaissance légale de l'économie sociale et solidaire, de ses acteurs, de la singularité de leurs finalités



Benoît Hamon, ministre de l'ESS

Le projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire sera présenté au cours du premier semestre 2013, à l'issue d'une concertation approfondie avec les acteurs du secteur, essentiellement dans le cadre du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire.

En Bretagne, l'ESS représente près de 143 000 emplois, en particulier, dans le domaine de l'action sociale et de l'éducation. 🇫🇷

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 27/09/2012



Dossier de la semaine

On bosse !



Vie de la Fédération

**Une permanence
au cœur du Léon**



Interview

**La direction voulait
le bras de fer**



Avec Jean-Paul Corbel

Laïcité ?

Comment tomber dans le piège grossier tendu par le FN sur la laïcité ? Marine Le Pen n'a pas prononcé un discours laïc à La Baule. Elle a, sous couvert de respect de la laïcité, stigmatisé et attaqué les Musulmans et les Juifs.

Personne n'est dupe. Le Front national refuse le multiculturalisme. Mais, comme il est difficile, au début du XXI^e siècle, d'assumer ouvertement des sentiments xénophobes, le FN ruse. Il dévoie la laïcité. Il attise les peurs en prévoyant des manifestations de centaines de milliers d'intégristes islamiques dans les rues de Paris, alors que la dernière manifestation n'en a rassemblé qu'une petite centaine.

Mais dans un parti qui compte encore de nombreux intégristes catholiques il n'est pas sûr que tous les adhérents suivent la présidente dans sa « croisade laïque ». Difficile en effet de refuser la Kippa et de défendre le caractère sacré de Jeanne d'Arc.

Historique



A Riec-sur-Bélon, s'est tenue la première Fête de la rose du premier quinquennat de François Hollande. Pour sa 39^e édition, la Fête de la rose est revenue dans cette commune qui avait accueilli Lionel Jospin lorsqu'il était premier secrétaire du PS.

« Nous venons de vivre 12 mois particulièrement intenses », a rappelé le maire de la commune, Sébastien Miossec, qui n'a pas manqué de souligner les très bons scores obtenus par François Hollande, dans le Finistère, la 8^e circonscription et particulièrement dans le pays de Quimperlé, puisque le candidat socialiste est arrivé en tête dans les 16 communes et qu'au second tour, il y réalisait un score moyen de 61,5%.

« On peut parler de moments historiques », a insisté le député, Gilbert Le Bris, qui a rappelé que jamais, dans l'histoire, la gauche n'avait remporté les 8 circonscriptions du Finistère. Mais comme en 1981, les électeurs ont fait confiance à la gauche pour redresser le pays. En 1981 aussi, l'élection présidentielle intervenait quelques mois après le second choc pétrolier. « Aujourd'hui, notre mission consiste à redonner à une France décentralisée toute sa place dans une Europe renforcée et à intégrer le pays dans la révolution industrielle du XXI^e siècle », a résumé le député.

« Maintenant, les attentes sont grandes et il faut, par la justice, redonner confiance aux Français, en particulier, aux plus jeunes », a insisté le maire de Riec.

« C'est en effet la bataille du redressement qui est engagée », a confirmé le délégué de circonscription, Michel Loussouarn, car le bilan de Nicolas Sarkozy est désastreux : le pays compte 3 millions de chômeurs et 10 millions de pauvres. Les attentes sont fortes mais les Français savent bien que tout ne pourra pas être réglé en quelques mois. « Cependant, s'ils sont lucides et peuvent être indulgents, ils ne pardonneraient pas de ne pas avoir tout essayé pour sauver les emplois menacés et réindustrialiser l'économie. En période de crise, il faut assumer l'intervention économique de l'État. »

L'année prochaine aussi, la Fête de la rose de la 8^e circonscription sera historique : elle fêtera ses 40 ans.

On bosse !

Pour sa 39^e édition, la Fête de la rose de la 8^e circonscription a reçu Bruno Le Roux, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, originaire du pays de Quimperlé.



L'emploi, l'emploi, l'emploi !

Devant plus de 500 personnes, le porte-parole de François Hollande, pendant la campagne présidentielle, a tenu un discours pédagogique et appelé les adhérents et sympathisants socialistes à faire preuve de patience mais surtout d'objectivité, vis-à-vis d'une majorité qui n'est aux responsabilités que depuis quelques semaines.

Pour Bruno Le Roux, cette Fête de la rose est évidemment un moment de convivialité en compagnie de camarades de longue date, comme Louis Le Penec ou Gilbert Le Bris. Mais c'est aussi une occasion d'écouter les adhérents socialistes et d'apporter des arguments à un moment où il est de bon ton, dans la presse, de dénigrer l'action du gouvernement. « **Les journaux de droite le font, et c'est de bonne guerre, mais ceux de gauche se sentent obligés de les imiter pour ne pas être accusés de partialité** », a résumé Bruno Le Roux.

Ce comportement montre qu'une partie des journalistes n'est pas encore sevrée du sarkozysme. Il faut reconnaître que c'était une belle époque pour la presse : chaque jour un nouveau sujet, chaque fait divers une nouvelle loi.

Mais cette période est bel et bien révolue. Pour autant, l'élection présidentielle n'a hélas pas permis de remettre les compteurs économiques à zéro. C'est ainsi que la dette du pays est de 1 717 milliards, que le déficit s'élève à 5,2% du PIB et que le pays compte trois millions de chômeurs. Les plus militants des éditorialistes en profitent pour en faire porter la responsabilité sur le

gouvernement actuel, avec une mauvaise foi confondante.

« **Les Français ne sont pourtant pas dupes et savent bien que le temps politique n'est pas celui de l'urgence** », a souligné le « patron » des députés socialistes. « **Mais, il faut tout de même rappeler que tout ce qui pouvait être fait dans l'urgence, par décrets, a été fait** ».

La retraite à 60 ans pour les salariés qui avaient suffisamment cotisé, l'augmentation de 25% de l'allocation de rentrée scolaire, la création de 1 000 postes de professeurs des écoles ou de 2 000 agents de *Pôle emploi* ou le financement des emplois aidés étaient destinés à répondre à l'urgence.

Une fois ces mesures prises, l'emploi est la priorité de la majorité. « **D'autant que nous avons trouvé une situation totalement dégradée : depuis près de six mois, la consigne avait été donnée de ne surtout rien laisser sortir.** »

La première mesure à prendre était de supprimer la défiscalisation des heures supplémentaires. Elles sont toujours possibles mais les salariés qui peuvent en faire doivent payer des impôts et des cotisations sociales car, en période de crise et de fort chômage, il n'est pas juste que l'État finance pour 4,5 milliards d'euros la défiscalisation d'heures supplémentaires qui ne concerne qu'une partie des salariés. A la limite, cette mesure aurait pu se comprendre en période de croissance, mais pendant la crise, elle est contreproductive.



500 personnes à Riec, le 23 septembre

Pour Bruno Le Roux, les électeurs de François Hollande peuvent être fiers de l'action de la majorité. Ils doivent la juger dans la durée et être les porte-parole du changement pour expliquer que le redressement du pays, après dix ans de laisser faire, prendra plusieurs années. 🇫🇷

Une permanence au cœur du Léon

C'est au cœur du Léon, au centre de la 5^e circonscription, que Chantal Guittet a installé sa permanence parlementaire. (*)

Première socialiste de l'histoire, élue députée dans cette partie du Finistère, au mois de juin, Chantal Guittet est maintenant prête à rencontrer les habitants, les associations, les syndicats ou les chefs d'entreprise.

« **Je voulais être au plus près des habitants** », explique la nouvelle élue. Les permanences parlementaires de ses prédécesseurs étaient situées à Landerneau et à Landivisiau. « **D'ici, on est proches de tout. J'ai choisi cet emplacement pour des raisons pratiques mais aussi parce que Lesneven est représentative de la circonscription, à la fois urbaine et rurale.** »

Chantal Guittet, vient d'adresser sa démission d'adjointe au maire du Relecq-



Chantal Guittet et son équipe au travail

Kerhuon. « **On ne peut pas être parlementaire et occuper une fonction exécutive** », explique la députée qui siège à la commission des Affaires étrangères et européennes.

L'équipe parlementaire sera jeune (26 ans de moyenne d'âge) et exclusivement féminine. Elle sera constituée de Marlène Réa, spécialiste des collectivités locales,

d'Agathe Le Gallic, qui a travaillé pour le sénateur Jean-Luc Fichet et est spécialiste du droit maritime, et de Marion Maury, qui occupait, jusqu'à présent, la fonction de permanente de l'UESR (Union des élus socialistes et Républicains du Finistère). A Paris, Marie-Cécile Velluet complètera l'équipe.

« **Elles ont une formation de juristes et sont jeunes, c'est un choix** », explique Chantal Guittet. « **Le rôle des députés est tout de même de voter les lois et il est préférable d'avoir des connaissances en droit. Quant à la jeunesse, il me semble que la fonction d'assistant parlementaire peut être un tremplin vers d'autres métiers et qu'il faut donner leur chance aux jeunes.** »

(*) 28 avenue Charles de Gaulle - 29260 Lesneven - 02 98 00 99 81. 📞

Interview

La direction voulait le bras de fer

Avec Jean-Paul Corbel

La direction de la Brittany Ferries a longtemps refusé d'engager le dialogue, dénonçait Jean-Paul Corbel, délégué de la CFDT, dès le 20 septembre, malgré de nombreuses sollicitations de la part des syndicats.

Cap Finistère : D'où viennent les difficultés de la Brittany Ferries ?

Jean-Paul Corbel : Deux éléments, non maîtrisables, permettent de les expliquer. D'abord la parité Livre/Euro qui pénalise l'entreprise puisque 80% des passagers payent en Livre. Ensuite, la montée constante du prix du gas-oil qui représente un poste de dépense de plus en plus importante. Mais, depuis quatre ans, l'entreprise connaît des difficultés. Au comité d'entreprise, la CFDT demande l'ouverture de discussions. Nous voyons bien que la situation de l'entreprise se dégrade.

Mais à chaque fois, la direction se voulait rassurante. Nous avons donc été surpris, en juin, d'être mis devant le fait accompli avec le plan de retour à la compétitivité qui rogne sur les acquis des salariés. Sans discussion, ils ont décidé de baisser les salaires.

Cap Finistère : La tension monte régulièrement depuis l'été ?

Jean-Paul Corbel : Oui. Au début la direction justifiait son plan en expliquant que les banques menaçaient de ne plus suivre l'entreprise. Nous sommes donc allés devant le siège du Crédit agricole pour en avoir le cœur net. Or, il s'avère que les banques ne demandaient pas ce genre de mesures. Elles examinent les bilans prévisionnels.

Le 20 septembre une réunion devait se tenir, mais la direction a très rapidement quitté la table des discussions alors que les organisations syndicales faisaient pourtant preuve d'un esprit d'ouverture. Face à une telle intransigeance, spontanément, la plupart des équipages ont

décidé de voter la grève.

Cap Finistère : Que proposez-vous pour remplacer le plan de la direction ?

Jean-Paul Corbel : D'abord, nous voulons qu'un vrai dialogue s'instaure. Car les mesures d'économie que veut imposer la direction ne concernent que les salaires et les primes. Or, il existe de nombreux autres postes de dépenses qui n'ont même pas été examinés. Un seul exemple : le poste affranchissement du courrier représente 900 000 euros. Ne faut-il pas vérifier si tous les envois sont justifiés ?

Pour économiser du carburant aussi, il existe de nombreuses possibilités qui n'avaient même pas été envisagées par la direction. Or, ce sont plusieurs millions d'euros qui sont en jeu. On en vient à se demander si elle n'agit pas ainsi uniquement par idéologie. 📞



Agenda

29 septembre
Université de rentrée de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste, au centre des congrès de Mescoat à Landerneau.

30 septembre
Repas de la 7^e circonscription à Mahalon (ESAT du Cap Sizun). Inscriptions auprès des secrétaires de sections.

4 octobre
20 h 00 : Assemblée générale de la 8^e circonscription sur les motions, salle polyvalente de Kernével.

7 octobre
A partir de 11 h 30 : Repas de la 5^e circonscription à Lesneven (Maison d'accueil - Salle Balan).

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 972 - Vendredi 28 septembre 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Développement durable ?

Peut-on se prévaloir du développement durable lorsqu'on exporte les bio-déchets de ses cantines à 200 kilomètres ? Ces derniers jours, plusieurs élus se sont émus de cette situation pour regretter le choix fait par la municipalité de Quimperlé d'exporter les bio-déchets des cantines scolaires de Quimperlé, à Châteaubriand en Loire-Atlantique.

Effectivement, pour une municipalité qui se targue de promouvoir le développement durable une telle décision peut paraître surprenante.

« Pour bien comprendre, un retour en arrière s'impose », explique Michaël Quemez.

Ce choix est imposé par l'entreprise qui a obtenu le marché public de restauration des écoles maternelles et primaires.

« A l'époque, nous avions dénoncé cela parce que nous estimions que la distance de 116 kilomètres qui sépare Quimperlé de Mauron, aboutissait à un bilan carbone et à une "empreinte écologique" peu conforme au développement durable, même si l'introduction de produits biologiques dans les repas pouvait être perçue comme une avancée », précise Michaël Quemez.

Toutes les associations qui promeuvent l'agriculture biologique dans les cantines scolaires, la Maison de l'Agriculture Biologique en tête, estiment en effet qu'une distance de 40 km entre le lieu de production et de consommation est un grand maximum.

« Nous avons d'ailleurs demandé, en Conseil municipal, la liste des aliments biologiques et leur provenance. Nous attendons toujours ces informations... », souligne Michaël Quemez qui rappelle à la municipalité quimperloise que « le développement durable n'est pas un artifice de communication pour se donner bonne conscience, mais une rigueur dans l'action publique, pour un développement durable et solidaire de notre territoire ».

Office intercommunal

Rassemblés le 18 septembre à Moëlan, 250 acteurs du Tourisme ont créé l'office de tourisme du Pays de Quimperlé. « Cette assemblée générale vient donner naissance à une structure, fruit de quatre ans de travail », se félicite Nicolas Morvan, président de la COCOPAQ, qui rappelle les

différentes étapes nécessaires pour aboutir à ce résultat.

« La première est d'acter la fusion de notre pays d'accueil touristique, le Pays des Portes de Cornouaille (PPC), avec celui de Quimper, pour une meilleure structuration de la Cornouaille. Louis Le Pensec m'avait fait l'amitié de me confier la présidence du PPC et donc de continuer son œuvre de modernisation du tourisme.

La deuxième étape est de fusionner les offices de tourisme, pour répondre à la nécessaire professionnalisation du secteur. La Bretagne voit son attractivité s'effriter sous l'effet conjugué de la concurrence, des changements de comportements de la clientèle, de l'émergence d'internet et de la crise. Comme ailleurs, le Pays de Quimperlé est secoué par cette réalité. Nous posons le même diagnostic et la même ordonnance que de nombreux voisins : il nous faut mutualiser nos moyens. A cinq communes, nous créons l'office de tourisme Aven Bélon. C'est un succès, qui fait bouger les lignes.



La troisième étape est de doter la COCOPAQ de la compétence "Accueil, information, promotion". Il y a un an, le Conseil communautaire délibère sur cette question. La majorité des 57 délégués vote ce projet. Il est ensuite présenté aux conseils municipaux de nos 16 communes, qui l'approuvent sans réserve. A partir de ce moment, la COCOPAQ est seule dotée d'une compétence permettant de créer un Office de tourisme, les communes s'en étant départies en sa faveur. Le 1^{er} janvier 2012, nous prenons donc en charge le budget des offices de tourisme existants. »

Ce 18 septembre, la dernière étape a été franchie avec la création de l'office de tourisme du Pays de Quimperlé. « Les nombreux professionnels présents à Moëlan ont salué la démarche et beaucoup souhaitent s'investir dans cette nouvelle structure. Pour marquer les esprits, nous avons dévoilé la nouvelle marque touristique sous laquelle nous souhaitons les unir : Quimperlé

Terre Océane », précise le président de la COCOPAQ.

Il a donc fallu quatre ans de dialogue et de travail pour aboutir à ce résultat. Seule petite ombre au tableau : l'absence des élus de la majorité de droite de Quimperlé. « Pour notre part, nous nous attacherons à ce que la COCOPAQ, comme ce nouvel office de tourisme, répondent aux besoins économiques de notre territoire. Au final, il vaut mieux construire que détruire », estime Nicolas Morvan.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse le décès brutal de Marie-Jeanne, fille de Liliane le Pivodic-Guével, militante de la section de Morlaix et conseillère de la ministre, Marylise Lebranchu.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Annonces légales & judiciaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 18 septembre 2012 à PLOUGASTEL DAOULAS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination :

LAGATHU DAVID.

Siège social : 120, Chemin de la Pierre Blanche, lieu-dit Kervenguen - 29470 PLOUGASTEL DAOULAS.

Objet : Activités de menuiserie générale, revêtement de sols, charpente et cloisons sèches.

Durée : 99 ans.

Capital social : 32 000 euros par apports de 6 000 euros en numéraire et 26 000 euros en nature.

Gérance : Monsieur David LAGATHU demeurant 120, Chemin de la Pierre Blanche au lieu-dit Kervenguen à PLOUGASTEL DAOULAS (29470).

Immatriculation : RCS de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

HOLDING OSCAR DÉVELOPPEMENT

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 5 000 euros

Siège social : 43, route de Kerscao

29480 LE RELECO KERHUON

535 244 826 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} septembre 2012, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 43, route de Kerscao - 29480 LE RELECO KERHUON au 3, Le Mesto - 29480 LE RELECO KERHUON à compter du 1^{er} septembre 2012 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis,
Le Gérant.

**Ce numéro a été imprimé à
4 800 exemplaires**